

ACADEMIE DE POITIERS

COLLEGE FONTANES

PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS **DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 21/03/23**

Année scolaire: 2022/2023

Numéro de séance : 6

Date de convocation: 15/03/2023

Présidence de : Mme Mathilde VRIGNAULT

Quorum: 16

Nombre des présents : 16

Nombre d'absents excusés : 5

Approbation des PV des CA du 31 janvier et 2 février 2023

A. Fonctionnement général et financier

- 1. Compte financier
- 2. Affectation du résultat
- 3. Acceptation dons et legs
- 4. DBM
- 5. Séjour en Turquie dans le cadre des mobilités Erasmus+
- 6. Contrats et conventions

B. Fonctionnement pédagogique et éducatif

- 1. Renouvellement du label Génération 2024
- 2. Information sur les heures de cours non assurés
- Commission C.H.AM./ Concours des Sections Sportives
 Accueil des élèves de CM2
- 5. Evaluation du collège Rentrée 2023

C. Questions diverses

Le Secrétaire de séance

Julie DESBLANCS

La présidente du CA

Mathilde VRIGNAULT

PRÉSENCE AU CONSEIL

Séance du 21 mars 2023

Séance du 21 mars 2023 Qualité		Titulair	es			Supple	éants	6	
açu		Nom – P A			E	Nom-		A	Ε
		Prénom		• •		Prénom	327	480 17	
	OL C BYLLE Barrens and					i iellolli			
	Chef d'établissement	MME VRIGNAULT	X						
		Mathilde							
	Principale adjointe	MME DOLCI-	X						
Administration		CHAUVIN Alexandra							
Auministration	Gestionnaire	M. LEFEBVRE	X						
		Guillaume							
	CPE	MME MARGOLLE			E				
		Candice			_	-4			
	Collectivité de	MME NIETO Rose-		X		PÉNICAUD	X		
	rattachement	Marie				Bernard			
	Collectivité de	MME TRUONG Elodie		X					
Élus locaux Personnalité qualifiée	rattachement								
	Commune siège	MME CHASSAGNE		X					
		Christelle							
	Commune siège	M. GERARD Hervé		X					
		M. JUILLARD Alain	X						
Total									
i otai									
		MME DESBLANCS				PROUTEAU	X		
		Julie	Χ			Annabelle			
		M. PTAKHINE Vassili				MORINEAU			Ε
		WI. 1 TYTO III V GOOM		X		Frédéric			
		M. JAOUDI Samir				DUMAS	X		
		W. JACODI Sailli		X		Sandrine			
	Personnels	M. AUTRET Erwan				GUERIN		X	
	d'enseignement	W. AUTRET ETWAIT	X			Alexandre		^	
	3	MARE DOLLDBOILS				GUILLARD	X		
Personnels de		MME BOURDOIS		X		Valérie	^		
l'établissement		Maud		V		RATIER Anne	X		
		M. GESTIN Laurent		X		COUDER	^	Χ	
		MME FAUVINET		X				^	
		Céline				Renaud			
		M. MANSAUD Jean-			Е				
	Personnels	François							
	administratifs,	PRIEURE	X						
	techniques et ouvriers,	Jérôme	,,						
	sociaux et de sante	MME VINCENT			Ε				
		Bénédicte			_				
Total									
		M. RABAULT Etienne				ROBERT		X	
		W. NADAULT EURITIE	X			Stéphanie		^	
		M MANCART				BERNELAS		Х	
		M. MANSART	X			Sophie		^	
		Aurélien				MATHIEU		Χ	
		M. JOURDAIN			Ε			^	
		Karl				Sébastien		V	
		M. ETCHEGARY				THEOPHILE-		X	
		Antoine				CATHERINE			
	Elus parents d'élèves		X			Nellyse		v	
						GUILLEMET		X	
Parents d'élèves et						Cyril		ζ.	
élèves		M. ARIF				MARTINIE		X	
		Beghdad		X		Elodie			
		_				CHAMPEIL Luc		X	
		MME MARZAC Sophie	X						
		MME DAUSSIN		V					
		Séverine		X					
		MME GALLARDO		V					
				X					
		Nina							
	Flàves	Nina M ATINDEHOU							
	Elèves	M. ATINDEHOU		Х					
	Elèves			X X					

Le secrétariat est assuré par Mme Desblancs

Le quorum étant atteint Mme Vrignault ouvre la séance à 18h12. 16 personnes présentes.

Approbation des PV des CA du 31 janvier et 2 février 2023.

Vote: 16 Pour

A. Fonctionnement général et financier

Madame Vrignault présente Mme Girard-Leroy, nouvelle agent comptable qui remplace M. Coq, et laisse la parole à M. Lefebvre.

1. Compte financier

M. Lefebvre présente le rapport de gestion. Quelques chiffres : la surface cadastrale totale est de 18 792 m², la surface chauffée est de 5 721 m². Les effectifs sont stables sur les trois dernières années, après la forte augmentation de 2020.

SRH - En 2022, le coût d'un repas servi s'élève à 4,48 euros (le coût des denrées étant de 1,94 euros), ce chiffre est à mettre en perspective avec le coût recette par élève qui est de 2,85 euros.

Service AP : dépenses nettes : 72 364,21 euros dont 1 333,92 euros sur fonds de roulement. Le résultat est positif : + 3 579,76 euros.

DRN : les crédits d'État alloués sont peu utilisés (2 544,61 euros de reliquats en fin d'année civile).

Fonctionnement pédagogique: les crédits ont permis de financer notamment des manuels scolaires numériques (5 139,74 euros), des fournitures pédagogiques (18 525,86 euros) et des ouvrages et abonnements (5 358,89 euros). Ouverture culturelle: voyage en Provence en avril 2022 (14 254,77 euros), accueil Erasmus et mobilité collective en Espagne (8 421,98 euros)

M. Mansart et Etchegaray, pour les parents d'élèves, interviennent pour dire leur désaccord avec le choix des manuels numériques car il y a une fracture numérique d'une part, certains ne pouvant pas accéder aux manuels, et une difficulté à consulter les manuels sur les téléphones, ce n'est pas adapté ni bon pour les élèves. Sur le premier point, il est rappelé que l'établissement prête des manuels « papier » aux élèves qui n'ont pas accès à internet.

Vie de l'élève : aide aux familles : 904 euros ; fonds social du collégien : 667,62 euros ; fonds social des cantines : 4 828,66 euros ; projet danse : 3 060 euros.

État des reliquats de crédits sur les fonds sociaux : 5 594,78 euros. 59 familles ont été aidées dans le cadre des fonds sociaux (aide moyenne : 93,16 euros par dossier).

Service ALO: dépenses nettes: 129 538,87 euros dont 10 242,30 euros de prélèvement sur fonds de roulement dès le budget primitif et 12 059,14 euros en cours d'exercice. Résultat négatif: - 24 041,12 euros

Entretien et maintenance : - 13,07 % - Fonctionnement administratif : + 2,08% - Viabilisation : + 22%.

Les consommations électriques sont à nouveau en baisse grâce aux efforts de chacun; des investissements de modernisation des installations devront être faits dans les années futures. L'établissement a retrouvé une consommation en eau plus proche d'une exploitation complète sur l'année civile. La consommation de gaz est en forte diminution en 2022 due en partie au chauffage qui

n'a pas été remis en fonctionnement au gymnase (car la vérification annuelle n'a pu se faire qu'en février). Les radiateurs des couloirs ont également été coupés.

Les représentants des parents d'élèves demandent à avoir accès lors d'un prochain CA au rapport des vérifications électriques faites par le CD79.

M. Mansart : Il semble qu'il y ait des économies faites sur les fruits pour pallier l'inflation des prix car les élèves ne peuvent plus prendre qu'une seule clémentine? M. Prieuré, chef de cuisine répond que ce n'est pas le cas. Les élèves peuvent prendre deux clémentines si le fruit constitue le dessert principal. En revanche, s'il s'agit d'un plus par rapport au dessert, les élèves sont invités à n'en prendre qu'une seule. Mme Vrignault ajoute que les élèves peuvent demander à avoir plus d'accompagnement pour le plat principal (principe de la petite/grande assiette). Ils ne doivent pas hésiter à demander plus de quantité d'accompagnement.

M. Mansart rappelle que de gros efforts ont été faits par toute la communauté éducative pendant plusieurs années pour revenir à un nombre de jours de fonctionnement raisonnable ; la collectivité doit remplir son rôle, les augmentations de coût ne peuvent être supportées par l'établissement. En outre le bouclier tarifaire ne saurait suffire, il faut investir dans l'établissement.

Services des bourses nationales : à la rentrée 2022, l'établissement accueillait 134 élèves boursiers : 60 élèves à l'échelon 1, 29 élèves à l'échelon 2 et 45 élèves à l'échelon 3.

Le rapport de gestion de l'exercice 2022 fait apparaître un résultat négatif de 30 865,50 euros (20 281,36 euros pour le service général et 10 584,14 euros pour le service restauration).

M. Juillard demande si l'établissement parvient toujours à payer ses factures à temps et s'il pourra continuer à le faire. Mme Girard-Leroy lui répond que l'établissement est un bon payeur, mais qu'effectivement il faut faire attention, avec l'augmentation des coûts de viabilisation.

Mme Girard-Leroy présente le compte financier :

le nombre de jours de fonds de roulement mobilisable est situé dans la zone « satisfaisante » avec 52 jours. La trésorerie est satisfaisante et assure la solvabilité du collège. Attention toutefois pour ce début d'année 2023 car les prélèvements de viabilisation sont importants. Il faut faire un travail sur le recouvrement des créances pour assurer la trésorerie. Il faudrait envisager des sorties d'inventaire sur l'année 2023. Enfin des reliquats de subvention sont mobilisables selon les besoins de l'établissement.

Vote: 16 Pour

2. Affectation du résultat

Service général : déficit de 20 281,36 euros ; service restauration : déficit de 10 584,14 euros ; total : 30 865,50 euros. Proposition de répartition selon le résultat des services : SRH au SRH et SG au SG.

Vote: 16 Pour

19h21 : départ de Mmes Dumas et Prouteau

3. Acceptation dons et legs

Le conseil d'administration se prononce sur la perception des dons ci-dessous énoncés : 2000 euros pour l'échange franco-allemand ; 300 euros pour le Concours Kangourou ; 2000 euros pour le devoir de mémoire - Sortie à Oradour sur Glane (3èmes), 1000 euros pour le fonctionnement de la chorale

Vote 14 pour

4. DBM

DBM pour vote. Affectations des dons.

14 Pour

5. Séjour en Turquie dans le cadre des mobilités Erasmus+

Présentation par M. Lefebvre et M. Autret. Cette mobilité aura lieu du 14 au 21 mai 2023, elle concerne 8 élèves et 2 accompagnateurs. Trajet en avion au départ de Nantes. Le programme n'est pas encore finalisé, il est prévu par l'équipe turque. Coût total : 8999.35 euros ; pas de participation des familles ni du collège, subvention Erasmus+.

Vote: 14 Pour

Mme Dolci remercie l'équipe de cuisine pour les menus proposés lors de la semaine Erasmus.

6. Contrats et conventions

Le contrat de maintenance des photocopieurs arrive à son terme en septembre 2023. Une consultation a été lancée et les offres reçues ont été étudiées.

La consultation avait pour objet la location et la maintenance du parc de photocopieurs du collège. Le parc comprend 5 copieurs dont 1 "couleur". La prestation devra comprendre la livraison et la mise en service des matériels, la maintenance des dits matériels, la formation des personnes habilitées à utiliser les appareils, la fourniture des documentations commerciales et techniques en langue française relative aux photocopieurs et leurs accessoires.

62 visites de la consultation et 4 offres transmises dont celle de Central Copie

L'offre retenue est celle de Central copie, avec un engagement de trois ans, matériel Sharp pour 4 des 5 machines (EPSON pour le DRN car le nombre de copies est inférieur). Le coût annuel prévisionnel est de 8 695, 14 euros, le coût actuel est de 8 856, 22 euros.

Vote: 14 Pour

B. Fonctionnement pédagogique et éducatif

1. Renouvellement du label Génération 2024

Le dossier a été déposé pour la demande de renouvellement.

Mme Vrignault rappelle les trois objectifs de ce Label et les actions qui en découlent. Développer des projets structurants avec les clubs sportifs locaux : Projet Danse – Volubilis (6ème), conventions signées avec les clubs partenaires pour les sections sportives et les comites. La participation aux événements promotionnels olympiques et paralympiques : Journée nationale du sport scolaire JNSS, Semaine olympique et paralympique SOP (5ème, le vendredi 7 avril), Journée olympique 23 Juin. L'adaptation le parcours des sportifs de haut-niveau : Emploi du temps avec horaires aménagées pour les sections sportives.

Au sujet de la journée SOP du vendredi 7 avril, M. Mansart rappelle que cette action est importante pour l'inclusion et le regard sur soi et sur les autres, c'est très riche pour les élèves. Les enseignants et l'administration partagent ce constat.

2. Information sur les heures de cours non assurés

1722 heures perdues brutes soit 10,7%

957 heures perdues nettes soit 5.97%

Mme Dolci indique que les chiffres bruts sont en augmentation car il y a eu beaucoup d'actions depuis le mois de décembre et qu'il faut des accompagnateurs, cela témoigne de la diversité des actions menées. Mme Vrignault ajoute qu'il y a également eu des temps de formation, ces derniers ont été limités pendant la crise sanitaire et qu'il faut se former à nouveau. Par exemple il y a eu un stage de formation aux premiers secours pour 10 enseignants en janvier, une deuxième session sera organisée en juin pour 10 autres personnes.

Les représentants des parents d'élèves indiquent que la formation est importante, que les sorties et actions le sont tout autant et que lorsqu'ils demandent le nombre de cours non assurés, c'est pour pointer le non-remplacement d'absences qui ne sont pas ponctuelles.

Mme Vrignault les rassure en indiquant que nous n'avons actuellement pas d'enseignants absents sur une longue période (plus de 15 jours) qui ne seraient pas remplacés.

3. Commission CHAM/ Concours des Sections sportives

Les dossiers de candidatures sont mis en ligne sur le site du collège.

Concernant la CHAM, une information est faite dans les écoles de secteur. La commission CHAM se réunit en mai.

Concours des sections sportives :

Mercredi 03 mai 2023 : concours entrée section foot et section Tennis de Table.

Mercredi 10 mai 2023 : concours entrée section Judo et section Natation.

Suite aux tests sportifs, une commission se réunit et étudie les dossiers scolaires. Les résultats sont transmis à la DSDEN qui les communique ensuite. C'est la DSDEN qui affecte les élèves et accorde ou non les dérogations.

4. Accueil des élèves de CM2

Chaque école viendra d'ailleurs au collège dans le cadre d'un projet de liaison CM2-6°, les élèves profiteront également de ce temps pour manger au restaurant scolaire, visiter le collège, rencontrer l'équipe de direction, découvrir la CHAM.

Ecole Paul Bert / 6°1 : projet ECORCE. Présentation par Mme Guillard. Projet proposé et financé par le conseil départemental pour comprendre les enjeux de la biodiversité locale. Cette année le thème est « les anguilles ». Trois temps de travail sont prévus.

Ecole Jean Macé / 6° 5 : repérage dans le collège et escape game (M. Challange / Mme Fauvinet)

Ecole Jean Jaurès / 6°5 – 5°5 CHAM : projet avec spectacle au conservatoire le 22 juin.

Ecole Jules Michelet / 6°4: tournoi ultimate.

Deux écoles n'ont qu'une partie de leurs élèves qui relèvent du secteur de Fontanes, Ferdinand Buisson et Jules Ferry; les enseignants viendront visiter le collège avec les élèves concernés.

5. Évaluation du collège - Rentrée 2023

Présentation par Mme Vrignault : tous les établissements participent à cette évaluation. Tous les acteurs sont impliqués. Trois temps : 1^{er} trimestre : autoévaluation ; 2° trimestre : évaluation par des « experts » extérieurs à l'établissement qui s'appuient sur l'autoévaluation ; 3° trimestre : bilan qui débouchera sur l'écriture d'un nouveau projet d'établissement.

C. Questions diverses

Questions des parents d'élèves :

1. Pourquoi la cour d'honneur, fermée pour travaux, n'a-t-elle pas rouvert ?

Les travaux ont été faits et la cour est de nouveau ouverte mais uniquement pour la pause méridienne, pour permettre d'accéder à la cantine (sauf en cas de pluie). Pour les autres récréations, il a été fait le choix d'ouvrir la cour du stade, plus grande et donc plus adaptée à l'accueil des élèves.

2. Exercice anti-intrusion réalisé la semaine dernière : compte-rendu ?

Il s'agissait d'un exercice PPMS risques majeurs et non anti-intrusion, il s'est bien déroulé. Le bilan va être fait, il n'est pas prévu qu'il soit communiqué avant la prochaine commission hygiène et sécurité (l'année prochaine).

3. Les toilettes

Ce sujet récurrent des toilettes a été soulevé en Conseil de Classe par des élèves délégués (5ieme 1), avec les éléments suivants, hors incivilité (poubelle renversée):

- Pas assez de papier toilette
- Pas de verrou sur 3 toilettes et une porte cassée
- Miroir garçon abîmé
- Pendant l'Intercours de français : nettoyage (pas de possibilité d'accéder aux toilettes)

Est-ce que des solutions ont-été apportées?

Le papier toilette est remis régulièrement, les verrous ont été commandés, pour la porte ce sera plus long, le miroir va être réparé.

Est-il possible de connaître le nombre de WC filles (pour combien de collégiennes) et de WC+urinoirs garçons (pour combien de collégiens)?

Toilettes (300 filles, 320 garçons – chiffres arrêtés au 20/03/2023). Soit 1 toilette pour 27 filles dans le bloc « orange » (11 toilettes) et 1 toilette pour 20 garçons dans le bloc « bleu » (6 toilettes + 10 urinoirs). D'autres toilettes périphériques: 2 toilettes mixtes à côté de la technologie, 2 toilettes garçons + un urinoir / 2 toilettes filles à l'entrée de la restauration, 2 toilettes du coté de l'ULIS/Classe passerelle, 1 toilette et 1 urinoir au DRN, Gymnase : 3 toilettes filles, 1 toilette mixte, 2 toilettes garçons + 2 urinoirs

4. Retard des élèves en cours à 13h30, problème de passage au self

Ces problèmes sont ponctuels, ce n'est pas toujours le même jour, la vie scolaire y travaille avec l'administration. Il va être mis en place un planning de passage au self à la journée : si par exemple une classe n'a pas cours de 13h30 à 14h30, elle mangera en fin de service.

- 5. Le devenir du bâti de Fontanes : quel avenir se dessine dans le plan 2050 du département, avec une prévision d'augmentation de 19% des effectifs en 2032 ?
- M. Penicaud, représentant le conseil Départemental, fait la lecture des informations apportées par la majorité au conseil départemental : le plan « collège 2050 » est une méthode de travail qui vise à l'amélioration des bâtiments. Des groupes de travail sont constitués par territoire pour mettre en œuvre une offre éducative cohérente. Pour le moment, un territoire pilote a été choisi, la Gâtine. Puis M. Pénicaud fait la lecture d'un courrier de M. Marolleau concernant Fontanes : 380 000 euros de travaux en 2023, laverie, chauffage, gymnase, réfection eau potable, travaux radon.

Mme Vrignault n'a jamais eu connaissance de ce courrier.

M. Mansart rappelle que si l'augmentation du nombre d'élèves annoncée par le conseil départemental pour 2032 est vraie c'est maintenant qu'il faut commencer à investir.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h59.